

Projet de la Grande Bastide : Renaud et Dave aux côtés des Colibris noirs

Le collectif de défense de la Grande Bastide, à Velleron, reste mobilisé contre le projet immobilier de 200 logements dans le village, encouragé par des personnalités venues le soutenir. Après Grand Corps Malade, Cécile Bois et son mari, jeudi, c'était Renaud, Thierry Geoffroy et Dave.

Jeudi 4 novembre, le maire de Velleron, Philippe Armengol et les Colibris noirs du collectif de défense de la Grande Bastide, ont reçu la visite de Renaud, le populaire auteur-compositeur-interprète installé à L'Isle-sur-la-Sorgue, de son ami musicien, le Velleronnais Thierry Geoffroy, et du chanteur Dave, Vauclusien d'adoption depuis des années.

Tous les trois sont venus pour apporter leur soutien à une partie des habitants du village mobilisés depuis une dizaine de jours dans une ZAD afin de dénoncer le projet immobilier de La Grande Bastide qu'ils jugent démesuré pour Velleron, bourgade de

quelque 3000 âmes (2967 hab. en 2018 : sources Insee)

Le maire du village, Philippe Armengol, a expliqué aux trois artistes, les conséquences économiques qui découleraient de la construction de 200 logements pour la mairie : la nécessité d'aménager des routes, de créer une autre école, d'effectuer des travaux d'assainissement... Mais également, l'impact écologique, puisque la présence sur le terrain à aménager, d'espèces protégées (oiseau rolier d'Europe et lézard ocellé) a été constatée par les services compétents en la matière (OFB, DDT, Dreal).

« Un engagement sincère de citoyen d'aujourd'hui »

Renaud, Dave et Thierry Geoffroy l'ont écouté attentivement, et n'ont pas caché leur surprise devant la possible bétonisation d'un « site d'exception ». Renaud s'est dit d'autant plus touché qu'il connaît le village depuis son enfance. Il venait en effet



Les chanteurs Renaud et Dave, le musicien Thierry Geoffroy, accompagnés du maire Philippe Armengol à l'entrée de La Grande Bastide. Le Photo Le DL/B.B.

souvent chez sa tante, Madeleine Séchan, médecin à Velleron, et a de nombreux souvenirs au Vieil Hôpital, où sa tante et ses trois cousins ont vécu, et dans la colline de Cambuisson.

Dave et Thierry Geoffroy ont expliqué qu'ils apportaient leur soutien, non pas dans une démarche « bobo opportuniste » mais par un « engagement sincère de citoyen d'aujourd'hui ».

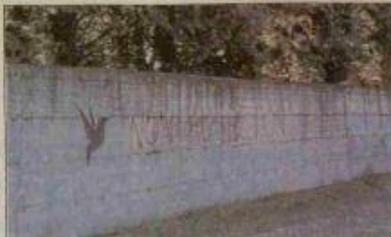
Ainsi, après le slameur Grand Corps Malade, Velleronnais depuis 3 ans, Cécile Bois (Candice Renoir dans la série éponyme) et son mari comédien Jean-Pierre Michaël (qui prête sa voix à Brad Pitt notamment), qui habitent également à Velleron, Renaud, Dave et Thierry Geoffroy sont repartis chacun avec un petit colibri épinglé sur leur veste en signe de soutien.

« Dans le contexte actuel, nous avons besoin des médias et des relais comme vous qui amplifient notre combat », a souligné Philippe Armengol avant qu'ils ne quittent les lieux. Si nous arrivons à annuler ces permis d'aménager - rien n'est encore gagné - cela fera date ! J'aimerais pouvoir proclamer bientôt que l'impossible est devenu possible ! »

Bénédicte BOST

Une plainte du propriétaire classée sans suite par le procureur

Catherine Labasse, la créatrice du collectif de défense de La Grande Bastide, était convoquée le 4 novembre à 15 h, par la gendarmerie de Pernes, suite à une plainte du propriétaire de La Grande Bastide au sujet des colibris tagués sur son mur de clôture. Elle a répondu aux questions des gendarmes sur elle-même, sur la ZAD et le collectif pendant plus d'1 heure. En fin de journée, la gendarmerie l'a rappelée pour lui annoncer que le procureur avait classé l'affaire sans suite.



L'un des tags sur le mur de clôture de La Grande Bastide.

Dernier jour d'occupation

Vendredi 5 novembre, il y avait toujours du monde à l'entrée de la Grande Bastide. Même si mercredi, une lettre de la préfecture avait été envoyée aux promoteurs (la société Hectare associée à l'aménageur Anglotti), mettant en avant la présence, sur le terrain à aménager, d'espèces protégées : l'oiseau rolier d'Europe et le lézard ocellé, dont l'enjeu de préservation est régional. Les membres du collectif ont continué à surveiller les allées-venues des véhicules. Le député Adrien Morenas s'est rendu sur les lieux, accompagné de la conseillère départementale, Myriam Silem. En contact avec le cabinet de la ministre de l'Environnement sur cette affaire, l'élu a confirmé qu'une étude d'impact sur quatre saisons devrait contribuer à annuler le permis. Dans l'après-midi, une huissière est passée, mandatée par le propriétaire. De son côté, Catherine Labasse, fondatrice du collectif, a annoncé que le camp serait levé en douceur dès ce samedi mais que des rendez-vous réguliers seraient organisés.